



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/757

Approbation d'une convention de coproduction entre le Signe - Centre national du graphisme et le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique pour la production d'une exposition dédiée au graphiste Michel Lepetitdidier

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/757 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COPRODUCTION ENTRE LE SIGNE - CENTRE NATIONAL DU GRAPHISME ET LE MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE POUR LA PRODUCTION D'UNE EXPOSITION DEDIEE AU GRAPHISTE MICHEL LEPETITDIDIER (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique est la principale institution patrimoniale française dont les collections sont majoritairement dédiées à la thématique du graphisme et du design graphique.

Le Signe, Centre national du graphisme, représente de son côté le principal lieu français dédié à la création graphique contemporaine et à la valorisation des artistes graphiques du XXI^{ème} siècle.

Les deux institutions ont choisi de travailler ensemble dans le cadre d'un projet de coproduction d'exposition, autour de l'œuvre d'un artiste français permettant de relier les XX^{ème} et XXI^{ème} siècles par l'ampleur de sa production, le graphiste Michel Lepeitdidier.

Cette exposition, dont le commissariat est réalisé par Damien Gautier et Florence Roller, du bureau de design graphique Bureau 205, sera présentée au Signe, à Chaumont, dans le cadre de la Biennale du design graphique 2021 (à l'espace Bouchardon), du 26 mai au 7 août 2021.

L'exposition présentera la pratique graphique de Michel Lepeitdidier, et notamment son travail typographique, en déployant à la fois ses recherches personnelles et les projets spécifiques émanant de commanditaires.

L'exposition sera aussi concomitante à la sortie d'un ouvrage monographique sur Michel Lepeitdidier, édité par Bureau 205.

Volontairement pensée comme facilement démontable et stockable, cette exposition est conçue pour être itinérante à partir d'août 2021.

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique souhaite recevoir cette exposition dans ses murs à l'automne 2023 pour une période comprise entre 3 et 4 mois. Les dates exactes de l'exposition au musée lyonnais seront fixées au début de l'année 2022.

Le budget global de coproduction de l'exposition est estimé à un montant de 29 500 euros TTC.

Ce montant sera financé par les partenaires de la coproduction selon la répartition suivante :

- Le Signe : 22 000 euros TTC ;
- Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique : 7 500 euros TTC.

La contribution financière du musée sera versée en 2021 afin de pouvoir financer ce projet.

La convention de coproduction jointe au présent rapport précise les axes fondamentaux de cette collaboration.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de coproduction concernant l'exposition dédiée au graphiste Michel Lepetitdidier susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Le Signe - Centre national du graphisme, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La dépense de 7 500 euros TTC sera prélevée sur l'article 611, fonction 322, programme EXPOMH, opération EXPO NUM, ligne de crédit 111227.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET